

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Session 2012

Histoire-Géographie

Série : Sciences et technologies de la santé et du social

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la
2nde partie.
10 points

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.
La feuille **Annexe page 11/11** est à rendre avec la copie d'examen

PREMIÈRE PARTIE

Questions d'histoire

1. Donnez deux défis qui caractérisent la situation de l'Afrique subsaharienne du milieu des années 1950 à la fin des années 1980. (2 points)
2. Choisissez deux dates-clés de l'histoire de l'Europe depuis 1946 et justifiez votre choix : 1957 – 1961 – 1989 – 2004. (2 points)
3. Parmi les quatre propositions suivantes, choisissez la bonne définition pour « alternance » sous la Vème République : (1 point)
 - a) Texte de loi fondamental qui définit la nature et les institutions d'un Etat.
 - b) Changement de majorité politique par le jeu des élections présidentielles ou législatives.
 - c) Forme d'organisation et de fonctionnement des pouvoirs publics dans un Etat.
 - d) Situation politique dans laquelle les deux représentants du pouvoir exécutif, le Président de la République et le Premier Ministre, appartiennent à des courants politiques opposés.

Questions de géographie

4. Citez trois puissances émergentes dans la mondialisation. (1,5 point)
5. « Les pôles de la Triade concentrent les flux commerciaux de la planète. » Justifiez cette affirmation. (1,5 point)
6. Sur le croquis fourni en annexe (page 11) : (2 points)
 - 6a. Localisez et nommez deux pays francophones et deux territoires de l'outre-mer français.
 - 6b. Indiquez dans la légende les figurés correspondant à ces deux types d'espace.

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices.

Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire

Exercice 1. Sujet d'étude : Berlin, une ville dans l'histoire, de 1945 à nos jours

Document 1 :



Le drapeau soviétique flottant sur les toits du Reichstag (2 mai 1945).
Photographie d'Evgueni Khaldei pour l'agence de presse soviétique TASS.

Document 2 :



Le blocus de Berlin, caricature américaine de Dick Spencer publiée en juin 1948 dans le journal Saint Louis Post Dispatch.

Questions :

1. Rappelez la situation de la ville de Berlin à l'issue de la Seconde Guerre mondiale (document 1).
2. Après avoir présenté l'événement évoqué dans la caricature (document 2), montrez que celle-ci illustre une nouvelle ère des relations internationales.
3. En quoi les deux documents sont-ils complémentaires ? (Documents 1 et 2).
4. Quelles sont les conséquences à court terme et à plus long terme pour Berlin de la situation évoquée dans le document 2 ?

Exercice 2. Sujet d'étude :

L'Espagne : de la dictature à la démocratie et à l'intégration communautaire (1975-1986)

Document :

« [Le 23 février 1981] des membres de la Guardia Civil, dirigés par le lieutenant-colonel Antonio Tejero, organisent un *pronunciamiento*¹. Beaucoup d'Espagnols ont en mémoire ces images prises en direct dans l'hémicycle. Des militaires surgissent en pleine séance d'investiture du gouvernement de Calvo-Sotelo. Antonio Tejero ordonne aux députés de se coucher et tire des coups de feu en l'air. Dans la région militaire de Valence, le général Milans den Bosch, un des proches du régime de Franco, décrète l'état d'exception. Le pouvoir est pris en otage. Tout dépend désormais de la décision de Juan Carlos, le chef des Armées. Un gouvernement militaire va-t-il voir le jour, comme ce fut déjà le cas en 1923 et en 1939 ? A une heure du matin, le roi intervient finalement à la télévision et à la radio, en uniforme militaire. Il s'exprime ainsi : « ... la Couronne, symbole de la permanence et de l'unité de la Patrie, ne saurait tolérer, en aucune façon, des actions ou des attitudes qui pourraient interrompre par la force le processus démocratique que la Constitution votée par le peuple, a fixé en son temps, au moyen d'un référendum ». Le *pronunciamiento* avorte, les chefs d'Etat-major ayant réaffirmé leur fidélité au roi, qui jouit alors d'une popularité encore plus grande dans la population. La jeune démocratie sort renforcée de cette épreuve ; et les Etats membres de la CEE mesurent tout l'enjeu d'une rapide intégration européenne pour arrimer définitivement l'Espagne au camp des démocraties.

Le surlendemain, Calvo-Sotelo est finalement élu président du gouvernement. Son mandat n'est que de courte durée mais des décisions majeures seront prises : la condamnation des militaires putschistes, la légalisation du divorce malgré la forte opposition de l'Eglise et de l'extrême-droite, l'ouverture de négociations avec l'ETA et l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN en mai 1982. La transition démocratique entamée par un roi déterminé s'achève. L'Espagne a acquis une crédibilité politique et peut enfin entreprendre son redressement économique. »

LE MOAL (François), « L'Espagne de la transition démocratique à nos jours »,
Historiens & Géographe, n°408, octobre-novembre 2009, p. 177.

1. Le *pronunciamiento* est un coup d'Etat militaire visant à renverser le gouvernement en place.

Questions :

1. Après avoir rappelé le contexte, expliquez ce qui se passe le 23 février 1981 en Espagne.
2. Quels sont les trois moteurs de la transition démocratique d'après le document ?
3. Est-il possible d'affirmer comme l'auteur du document que la transition démocratique espagnole s'achève avec cet épisode ? Justifiez votre réponse.
4. Montrez que l'Espagne des années 1975-1986 est une jeune démocratie confrontée à des difficultés et des violences politiques.

Exercice 3. Sujet d'étude – Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités

Document 1 : Affiche du ministère des Affaires étrangères et européennes destinée aux Français établis hors de France

L'affiche est sur un fond gris foncé avec une carte du monde en arrière-plan. Au centre, il y a une illustration d'une urne blanche avec un slot pour les bulletins. Sur le devant de l'urne, on peut lire : "Liberté • Égalité • Fraternité", "RÉPUBLIQUE FRANÇAISE", "MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES".

En 2012,
vous élierez
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
et pour la première fois
DES DÉPUTÉS
pour les 11 circonscriptions électorales
des Français établis hors de France

Vérifiez que vous êtes inscrits sur la liste électorale de votre consulat
Date limite d'inscription : 31 décembre 2011

www.votezaletranger.gouv.fr

Page web du site du ministère des Affaires étrangères et européennes, 17/10/2011

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-etranger_1296/elections-2012-votez-etranger_20721/

Document 2 : Les expatriés français, un enjeu politique

L'ampleur et le rythme de croissance des effectifs de l'expatriation française accentuent le défi spatial que constitue l'encadrement géographique d'une population dispersée dans le monde entier. Si elle ne représente pour l'instant que 3,6% de la population nationale, la proportion des Français expatriés pourrait poursuivre sa croissance. Les citoyens installés à l'étranger représentent donc un enjeu géopolitique croissant pour les institutions comme pour les partis politiques (...). L'hypothèse qu'ils rejoindraient une élite mondialisée (...) pourrait justifier une désolidarisation progressive des autorités à leur égard, mais une telle éventualité n'est pas avérée car celles-ci ont intérêt à conserver un lien privilégié avec cette population influente, capable de relayer les intérêts nationaux au-delà des frontières.

On comprend dès lors pourquoi le ministère des Affaires étrangères prétend vouloir améliorer son intégration dans la vie politique nationale. Si l'examen des comportements électoraux laisse apparaître une forte abstention qui peut laisser penser que les expatriés développent une indifférence croissante envers les enjeux politiques nationaux, plus de 75% d'entre eux partent moins de dix ans et, pour la majorité, l'expatriation demeure un exil provisoire.

(...) Les Français de l'étranger constituent désormais une force politique nouvelle, capable d'influer sur les choix nationaux mais aussi d'aiguiser les appétits partisans. Ils détiennent les moyens de faire de leur vote un enjeu politique majeur. Se pose alors la question de la légitimité du système électoral prévu pour assurer leur représentation politique.

BRENNETOT (Arnaud), COLANGE (Céline),
L'expatriation française, un enjeu géopolitique émergent,
Mappemonde, N°95, Mars 2009.

Questions :

1. Comment évolue le nombre de Français installés à l'étranger ?
2. Le texte a-t-il raison de qualifier les Français installés à l'étranger de « *population dispersée dans le monde entier* » (document 2) ?
3. Expliquez l'expression soulignée dans le document 2.
4. Comment les Français de l'étranger gardent-ils des liens avec leur pays d'origine (documents 1 et 2) ?

Exercice 4. Sujet d'étude : Les territoires français du Pacifique

Document :

La Nouvelle-Calédonie : quel développement après les accords de Nouméa ?

Après les accords de Nouméa de 1998, la Nouvelle-Calédonie obtient un statut provisoire dans l'attente d'un scrutin d'autodétermination prévu entre 2014 et 2018 (...).

Trois principaux enjeux de développement apparaissent clairement en Nouvelle-Calédonie : la réussite d'un « destin commun », le rééquilibrage du territoire, la mise en place d'un développement durable.

Le premier enjeu est essentiel, il doit rapprocher les communautés en favorisant l'égalité des chances et en respectant la diversité culturelle. (...)

Le deuxième enjeu vise à rééquilibrer le territoire, c'est-à-dire à réduire les inégalités de développement entre le Nord à majorité kanak¹, le Sud à majorité caldoche², et les îles. Le rééquilibrage visé n'est pas seulement spatial, il est aussi social. Plusieurs moyens sont ciblés : l'amélioration de l'accès à l'éducation dans la province Nord, la construction d'une nouvelle usine de nickel au nord et le développement d'un nouveau pôle urbain autour de cette usine. Le deuxième « boom du nickel » depuis 1998 après celui des années 1970 constitue sans aucun doute un atout pour la Nouvelle-Calédonie face à la mondialisation, un atout pouvant être exploité pour l'essor économique mais aussi pour l'objectif de rééquilibrage.

Enfin, le troisième enjeu du développement durable doit améliorer la prise en compte des nombreuses contraintes naturelles et des effets de la pression anthropique, la protection d'une biodiversité exceptionnelle (en 2008, le récif corallien est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO), sans oublier le volet social durable et solidaire.

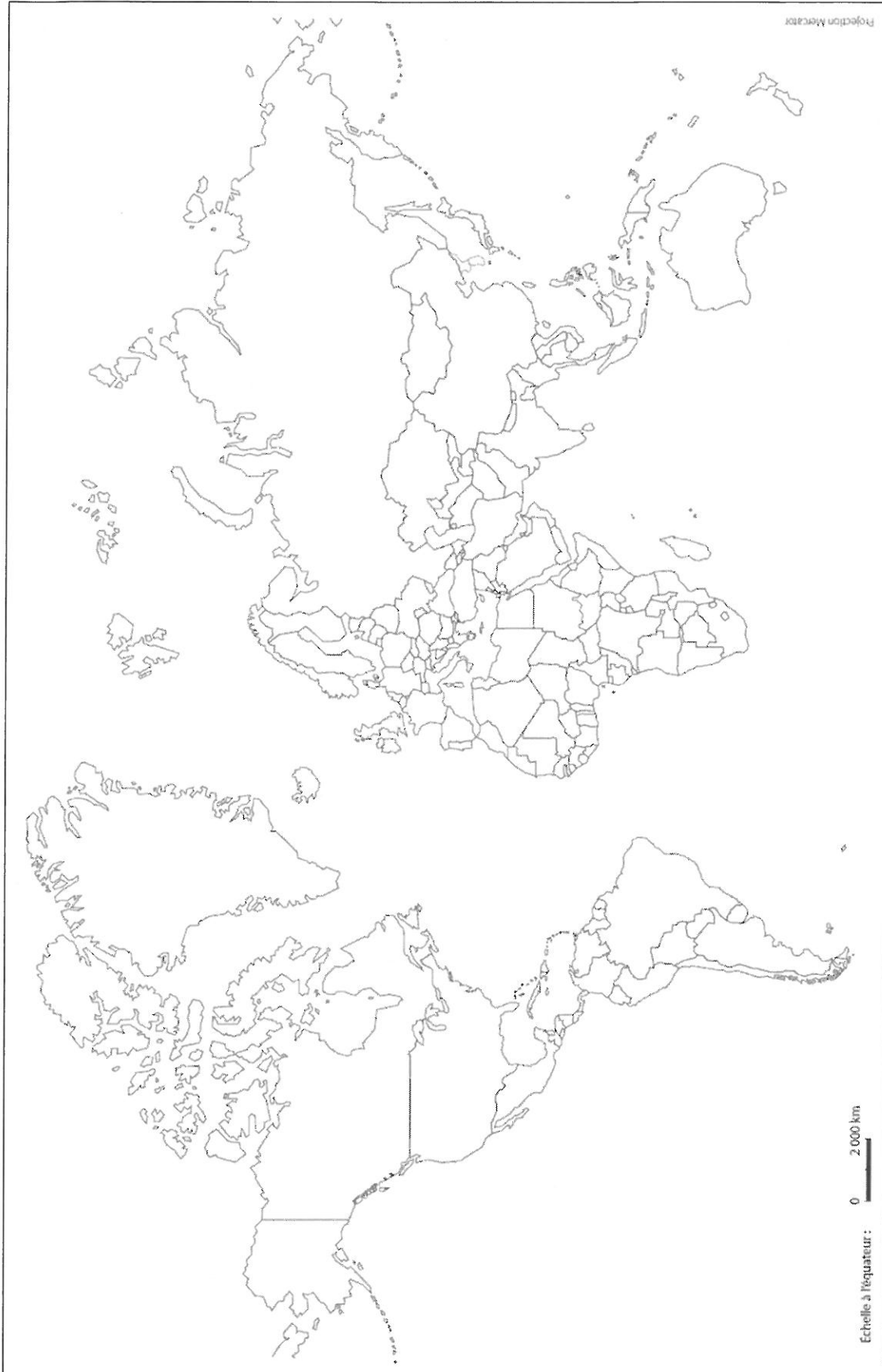
ACLOQUE (Delphine), BONNET-PINEAU (Elisabeth), COLOMBEL (Yves), DELPIROU (Aurélien), OSTER (Daniel), *La France, Territoires et aménagement face à la mondialisation*, Paris, Nathan, 2011, p. 304.

1. Kanak : population autochtone de Nouvelle-Calédonie
2. Caldoche : descendant d'ancien colon d'origine métropolitaine

Questions :

1. Présentez la situation géographique de la Nouvelle-Calédonie.
2. Montrez en quoi les liens entre ce territoire et la métropole relèvent d'un statut unique et original parmi les territoires français du Pacifique.
3. Pourquoi le rapprochement des communautés est-il « un enjeu essentiel » dans l'île et comment y parvenir ?
4. Quels sont les atouts de la Nouvelle-Calédonie dans la mondialisation et pour se développer dans la durée ?

La présence de la France dans le monde



Légende à compléter:

pays francophone

territoire de l'outre-mer français